

Le mercredi 16 décembre 2015
de 12 h 25 à 12 h 50
Pavillon Marguerite-d'Youville, salle 3113
2375, chemin de la Côte-S^{te}-Catherine, Montréal (Québec)

Les risques professionnels dans les centres de tri de l'industrie du recyclage

Conférencière : Lina Casseus, étudiante à la maîtrise (travail dirigé)
Directrice académique : Maryse Bouchard, professeure au département

Résumé

Les salariés de l'industrie du recyclage des matières non organiques sont exposés à de nombreux contaminants et à des contraintes ergonomiques importantes, particulièrement dans les centres de tri. Pour identifier les risques encourus, des ouvrages de gestion des déchets, de risques professionnels; des articles à partir des bases de données de référence SST, en santé communautaire de l'UdeM; des rapports de recherche ; des données de la CSST sur les cas d'accidents et d'indemnisation dans l'industrie du recyclage ont été consultés; une visite au Centre de Saint Michel a eu lieu. Ceci nous a permis de constater que les principaux risques sont biologiques, chimiques, ergonomiques et physiques. Une étude sur trois centres de tri au Québec en 1999, atteste la présence de contaminants, particulièrement biologiques, à des concentrations supérieures au niveau moyen suggéré pour une exposition de huit heures par l'IRSST. C'était notamment le cas pour les bactéries gram-négatives dont une mesure dans l'un des centres, était de 3280UFC/m³ alors que la valeur guide est de 1000UFC/m³. Selon les données de la CSST, les travailleurs du recyclage sont parmi ceux ayant le plus grand nombre de journées d'absence pour la période 2002-2011 à cause de lésions ou d'accidents. D'après la documentation et l'entretien réalisé avec un interlocuteur au centre de tri de S^t Michel, des accidents: coupures, blessures arrivent fréquemment. Les trieurs demeurent à risques de développer des troubles musculo-squelettiques, des troubles respiratoires tels l'asthme, rhinite allergique etc, la majorité d'entre eux quitte après quelques années. Une étude approfondie serait nécessaire pour mieux caractériser les risques auprès de cette population de travailleurs